Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 82 (1955)

Heft: 4

Artikel: Musée de la vie vaudoise : (fondation des patoisants)

Autor: Chevalley, J.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-229408

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

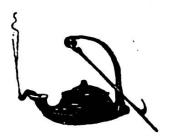
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



MUSÉE DE LA VIE VAUDOISE

(Fondation des patoisants)

Les marches et démarches que j'entreprends à travers le canton m'amènent à des découvertes imprévues. En explorant chaque coin de son territoire, j'en saisis toutes les beautés, les particularités, le véritable caractère de ses habitants, et les origines obscures de leurs qualités et défauts. Mais, pour notre Musée, qui est le but de toutes ces visites et conversations, seules comptent les acquisitions que me procurent l'hospitalité et la compréhension de nos concitoyens.

Parcourant ces derniers temps la région de la Basse-Menthue, j'apprends par hasard qu'un tisserand y travaille encore, des jambes et des bras, à la confection de toiles à fromage, et de celles qu'on utilise au pressoir à fruits. J'ai visité l'atelier de M. Arnold Basset, à Donnelove, installé dans la « moutonnerie » (un souvenir de cet ancien élevage, qui nous a laissé quelques noms de lieux-dits, et les houlettes que notre Musée possède, venant de Grandcour et Cossonay). J'ai vu au travail cet artisan consciencieux, et ai palpé ses produits de bon chanvre, rude et honnête. — Entre nous soit dit, de ces toiles à fromage, on ferait de charmants rideaux et brise-bises.

M. Arnold Basset m'a dirigé vers son père, vieillard de 87 ans qui, lui aussi, sur un antique métier à tisser, confectionne des tapis de pieds à chaîne de chanvre et trame faite de morceaux de tissus appondus, teintes mêlées du plus joli effet. Mais tout en devisant. M. Marc Basset père, qui habite tout

proche, à Mézery, m'apprend qu'il a élevé une belle famille de sept enfants en fabriquant des lisières pour border les habits et tricots du vieux temps, et des attaches qu'utilisaient nos fermières pour lier leurs vastes tabliers. M. Basset père m'a conduit dans son galetas... j'ai vu... et il m'a offert ensuite le joli métier sur lequel il a tissé tant de mille et mille mètres de lisière que sa chère femme vendait tout le long de l'année sur les foires et chez les particuliers du centre du canton.

En sortant de sa petite maison, toujours à Mézery, je remarque un de ces antiques greniers en pierre, aborde son propriétaire, M. Paul Henrioud, et le visite en sa compagnie, afin d'en étudier la construction intérieure. J'en suis ressorti recouvert de poussière, emportant un battioret et un banc de séranceur avec peignes, aimablement offerts à nos patoisants.

Quelques jours plus tard, M. Schulé, directeur du Glossaire des patois de la Suisse romande, à qui, sur sa demande, j'ai prêté pour sa documentation deux cafetières de nos collections, m'adressait, donné par M. le professeur Auguste Piguet du Sentier, savant auteur d'une thèse sur le patois du Chenit, un « ètrejão », petit instrument en bois pour lisser le fil pendant le dévidage et protéger les doigts du frottement du fil.

Et ces jours derniers, Mme Elisa Pittet-Borloz, de Villeneuve, nous faisait parvenir un superbe rouleau pour étendre la pâte à gâteau, tout ouvragé de rustiques sculptures, d'initiales et du millésime 1771, utilisé depuis presque deux siècles par des générations de dames Borloz en leur chalet de Huémoz.

Profitons de cette dernière chronique de 1954 pour remercier tous nos donateurs, et pour souhaiter bonne et heureuse année à tous nos amis, actuels et prochains.

J. Chevalley.

A travers livres, revues et journaux...

Que faut-il comprendre !

Annonçant, dans un éditorial, le lancement d'une nouvelle rubrique consacrée au « Pays romand », la Gazette de Lausanne, supplément littéraire, écrit :

« Nous espérons ainsi pouvoir secouer un peu le poids de nos origines (c'est nous qui soulignons. — Réd.) et la fatalité de notre pays. Une légende s'est faite de la stérilité créatrice du Romand.

» Il ne tient qu'à nous de la détruire...! » Qu'est-ce à dire? que le Romand, pour devenir « créateur », se doit de renoncer à ses origines?

N'est-ce point, au contraire, parce que nous n'avons que trop secoué leur poids, pour imiter nos voisins d'outre-Jura, et mis au ban des études scolaires notre vieux langage et ses juteux provincialismes petits-fils du latin, que notre style est devenu si pauvre, si bas en couleurs, si pétri de lieux communs?

C'est pour avoir renoncé à être authentiquement nous-mêmes que nous ne sommes plus ou que, si nous sommes encore, personne ne veut y croire. R. Ms.

Résultats du concours de novembre

En principe — répétons-le — la « grille originale » fait foi!

La définition 2 du 8 vertical portait : pronom ; on pouvait hésiter entre Te et Tu. C'est Te qui avait été choisi par l'auteur de la « grille ».

Aussi avons-nous compté pour justes les envois portant Te ou signalant, à la fois, Te et Tu.

Pour « en impose », un concurrent a mis « Musc » au lieu de « Fisc ». Quelle féminine beauté a pu « lui en imposer » à ce point par la « substance très odorante » que, dans l'ordre animal, portent plus particulièrement les mâles.

Bravo pour le quatrain de Mme Matter-Estoppey. Le voici :

Pour d'autres mots-croisés, il faut un

[dictionnaire,

Un manuel-atlas, un lexique, un glossaire. Mais, pour ceux du Conteur, tous ces livres [sont vains:

Car il suffit d'avoir un peu d'esprit... devin!

Chère Mme Barraud, non, évidemment, la définition « Boîte à musique » ne pouvait pas faire are dans le mots-croisés d'octobre, mais T.S.F. (2 du 12 vertical). En revanche, « sommes pour les Anglais » pouvait très bien faire are. You are, nous sommes! (1 horizontal).

A tous, chers concurrents, Bonne et Heureuse Année et que l'« esprit... devin » dont parle Mme Matter vous soit échu en partage pour résoudre nos prochaines « grilles ».

Voici, après tirage au sort, les noms des gagnants :

M. H. Coinchon, Avenches.

Mme Aeschlimann, Berne.

M. Pierre Kissling, La Conversion.

M. H. Jaton, Baugy sur Clarens.

M. Alfred Despland, Château-d'Oex.

Mme P. Collet, Pully.

M. P. Delacrausaz, Lausanne.

M. Albert Chessex, Lausanne.

Mme Marcel Dutoit, Yvonand.

Mme Gabrielle Oguey, Lausanne.

Mme Marie Chevalley, Lausanne.

Nemo, Moudon.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 31 décembre 1954, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie Bron, Prédu-Marché 11, Lausanne.

rms.